

ROYAUME DE BELGIQUE



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

BR



BE 1008258A

NUMERO DE PUBLICATION : 1008258A6

NUMERO DE DEPOT : 09400512

Classif. Internat. : A61C

Date de délivrance le : 27 Février 1996

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 19 Mai 1994 à 10H40 à l'Office de la Propriété Industrielle

ARRETE :

ARTICLE 1.- Il est délivré à : SWEIJD Frank
avenue Alexandre Bertrand 42, B-1190 FOREST(BELGIQUE)

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : INSERT POUR EXTRACTEUR A PRISE EXTERIEURE A GRIFFE POUR DES COURONNES ET DES BRIDGES DENTAIREES CIMENTES.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 27 Février 1996
PAR DELEGATION SPECIALE :

WUYTS L
Directeur

Insert pour extracteur à prise extérieure à griffe pour des couronnes et des bridges dentaires cimentés

L'invention concerne le domaine de la dentisterie, et plus particulièrement celui des arraches pour des couronnes et bridges dentaires cimentées en bouches.

En dentisterie, des arraches de tout genre permettent dans certain cas à briser le ciment qui maintient en bouches des couronnes ou bridges. Ce sont des instruments qu'on applique ou qu'on serre sur les couronnes ou les bridges et qui par un système de marteau permettent au dentiste qui les actionne de briser dans certains cas le ciment et de défaire la couronne ou le bridge de la dent. Souvent lorsque l'on utilise cette technique, on casse la dent qui porte la couronne, ou l'on casse la céramique ou la résine qui recouvre l'armature de la couronne. Dans la plupart des cas on ne réussit pas à enlever les couronnes ou bridges. En plus les coups qui accompagne cette technique sont désagréable pour le patient qui subit cette opération. Les résultats aléatoires qu'elles donnent font que cette technique n'est utilisé que dans des cas extrêmes. Il existe cependant une arrache-interne qui permet de remédier à ces inconvénients. Mais pour enlever certains bridges, lorsque les dents sont très petites, la vis devient trop petite et risque de se casser par la torsion effectué sur la vis lorsqu'on essaye de casser le ciment qui maintient la couronne.

La présente invention a pour but de remédier à ces inconvénients. L'invention, telle qu'elle est caractérisée dans ses revendications, résout le problème en créant un ensemble de pièces - en parties cimentées dans les couronnes et les bridges et de là le nom insert - qui permettent en toute occasions de briser avec facilité le ciment qui fixe les couronnes et les bridges au dents, ceci sans coups dangereux pour les dents elles-même, ni pour la céramique ou la résine qui la recouvre les couronnes ou les bridges. Un insert serti dans la couronne même, va permettre à un extracteur à prise extérieure à griffe de s'appuyer sur la dent par son intermédiaire. Elle va procurer des avantages sur l'arrache-interne.

Ces avantages sont obtenus grâce à la présente invention qui consistent essentiellement en un insert cylindrique qui est cimentée dans des couronnes ou des bridges, de préférence dans leurs faces occlusales, insert cylindrique qui permet l'appui d'une pointe d'un extracteur à prise extérieur à griffe au milieu de sa surface occlusale. Lorsque une couronne ou un bridge est cimenté et que l'on veut en briser le ciment, il suffit d'introduire la pointe de l'extracteur dans une logette de la surface occlusale de l'insert au milieu de la face occlusale de la couronne, et de serrer l'extracteur jusqu'à ce qu'elle par l'intermédiaire de l'insert pousse sur la dent elle même . Puis en serrant un peu plus elle va pousser la dent hors de la couronne en brisant le ciment. Cela se fait sans coups désagréables. Le dentiste peut donc à tout instant faire la dépose d'une couronne ou d'un bridge sans l'abimer, et en plus procéder à un contrôle et une révision approfondie de la dent couronnée et de son paradont. Il peut répéter cette opération autant de fois qu'il le désire. Il faut noter que lorsque une couronne est cimentée en bouche ,l'insert est cimentée dans la couronne.

L'invention est exposée ci-après plus en détail à l'aide de dessins représentant seulement un mode de l'exécution.

La figure 1 représente, en perspective, les pièces réalisées conformément à la présente invention.

La figure 2 représente en coupe la cheminée lorsqu'elle est positionnée dans la couronne, et le montage complet, l'insert métallique cimenté dans la cheminée.

Les figures représentent les différentes pièces pour l'insert pour extracteur à prise extérieure de couronnes ou de bridges, comprenant essentiellement une première pièce mécanique comprenant un cylindre métallique 1 pourvu d'une face supérieure creusée 2, et une deuxième pièce comprenant un tube en matière synthétique 3 dont la partie intérieure 4 épouse parfaitement la face extérieure du cylindre métallique 1.

Le tube en matière synthétique 3 est destinée à être positionnée lors de son usage par un technicien dentaire sur la face occlusale 6 de la dent 7 préparée pour une couronne 8. Lors du sculptage de la cire, aussi bien pour réaliser une couronne métallocéramique qu'une couronne métallique, le tube en résine 3 est enrobé par de la cire qui à la fois la maintient en place et à la fois lui donne le bon angle de travail qui est celui le plus proche de l'axe de scellement - mais d'autres angles peuvent être donnés- de la future couronne 8. Lorsque la cire est mise en revêtement pour la coulée métallique, la pièce en résine l'accompagne. Elle sera coulée en métal avec le reste de la cire, et fera corps définitivement avec elle. Après nettoyage, et lorsque la couronne ou le bridge sera entièrement terminé, le cylindre métallique 1 sera cimentée dans la cheminée 4 formée dans la face occlusale de la couronne 8, bouchant ainsi l'orifice. La couronne ainsi formée va donc servir de base pour l'extracteur à prise extérieure à griffe. La pointe de l'extracteur va par l'intermédiaire du cylindre métallique buter contre la dent taillée 7 et pousser celle-ci hors de la couronne 8.

Revendications

1. Pièce en matière synthétique 3 pour insert pour extracteur à prise extérieure de couronnes et de bridges dentaires - matière qui comme la cire peut être entièrement brûlée lors de la préparation de la coulée de la couronne ou du bridge - dont la face interne 4 est destinée à être mise en rapport avec l'insert cylindrique 1 en acier par exemple, destiné à être mis en rapport avec la cire de la couronne ou du bridge à couler, constitué par un tube fin 3 d'un diamètre allant de moins de 1mm à un peu plus de 2mm par exemple, d'après les modèles, et d'une longueur de 10mm environ, et qui va être coulée avec le reste de la couronne ou du bridge avec lequel il a été mis en rapport pour former une cheminée 4 au milieu de sa face généralement occlusale 6 pour recevoir la pièce métallique 1.
2. Insert pour extracteur à prise extérieur à griffe, de couronnes ou de bridges, destinée à être cimentée dans la pièce en résine 3 une fois coulée en métal avec le reste de la couronne ou du bridge, caractérisé qu'elle est constitué d'un petit cylindre 1 métallique, creusé dans sa face occlusale par exemple et dont la face extérieure épouse parfaitement la forme intérieure 4 de la pièce en résine 3.
3. Insert pour extracteur à prise extérieur à griffe, de couronnes ou de bridges, et pièce en matière synthétique qui peuvent prendre au lieu d'une forme cylindrique comme décrit selon les revendications 1 et 2, peuvent prendre une forme tronconique.

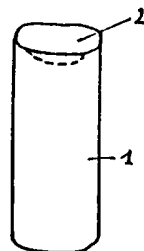
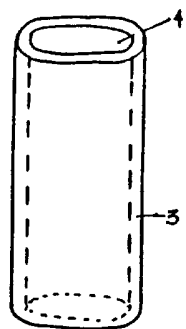


Fig. 1

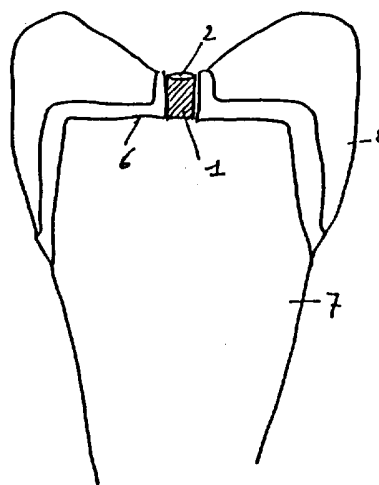
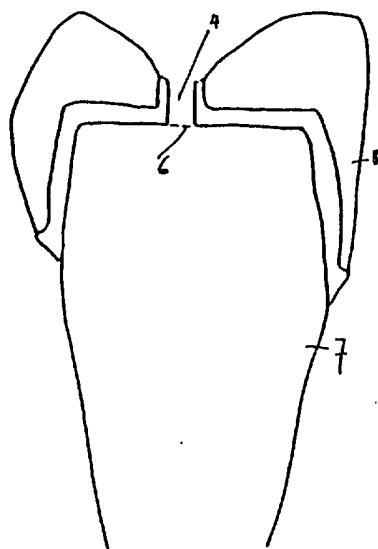


Fig. 2